

## Campagne d'emplois 2024

### FICHE de POSTE pour MCF

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

**SUPPORT CONCERNE PAR LE RECRUTEMENT : 71 MCF 0000**

**DISCIPLINE CONCERNEE :** Sciences de l'information et de la communication

---

**Situation actuelle du poste : VACANT**

---

**Composante d'affectation : IUT de COLMAR    Laboratoire : UHA CRESAT**

**A pourvoir à la date du : 01/09/2024    SESSION "SYNCHRONISEE"**

**NATURE DU CONCOURS : MCF 26-I-1°**

---

**MODALITES DE L'AUDITION DES CANDIDATS    (article 9-2)**

**Audition SANS MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (équivalent à l'audition "classique")**

**Profil du poste :**

**Sciences de l'information et de la communication : Communication, expression, culture**

**MOTS-CLES issus de GALAXIE :**

- 1) communication
  - 2) expression
  - 3) culture
- 

**Site EURAXESS :**

**Information and communication sciences: Communication, expression, culture**

**CHAMPS / SOUS-CHAMPS en anglais**

- |                           |                          |
|---------------------------|--------------------------|
| 1) Communication sciences | => Science communication |
| 2) Information science    | => other                 |

## FICHE de POSTE : ENSEIGNEMENT

**Composante ou UFR :** IUT de Colmar

Référence UFR (*coordonnées du contact ou autre information succincte*) : Campus du Grillenbreit, 34 rue du Grillenbreit, 68000 COLMAR

**Département d'enseignement :** Carrières juridiques

**Lieu(x) d'exercice :** Colmar

**Equipe pédagogique :**

**Nom directeur département :** M. Alexis CLUR

Tel directeur dépt. : 03 89 20 29 17 (secrétariat CJ)

Mél directeur dépt. : [alexis.clur@uha.fr](mailto:alexis.clur@uha.fr)

### **IMPORTANT :**

**Dans le cadre des Contrats Bienvenus votés en CA du 23/05/2022, les MCF Stagiaires seront déchargés de 96h TD d'enseignement durant leur 1<sup>è</sup> année. L'objectif de cette décharge est de permettre aux nouveaux MCF de s'intégrer dans les axes scientifiques des laboratoires et débiter leurs recherches dans les meilleures conditions possibles. Cette décision est non dérogoire.**

**Filières de formation concernées :** Filière de formation concernée : B.U.T. Carrières juridiques

**Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :**

**Filière de formation concernée :** B.U.T. Carrières juridiques

Le B.U.T. Carrières juridiques forme des techniciens du droit ayant une connaissance du droit public et privé. Il prépare à l'intégration directe dans la vie active, aux concours administratifs, ainsi qu'à des poursuites d'études.

Dès la 2<sup>ème</sup> année, les étudiants se spécialisent dans un parcours donnant accès à une variété de métiers :

- Administration et justice : greffier, personnel de police ou de gendarmerie, conseiller pénitentiaire, attaché/rédacteur territorial...
- Entreprise et association : juriste d'entreprise, collaborateur d'expertise comptable, assistant RH...
- Patrimoine et finances : collaborateur notarial, agent immobilier, syndic de copropriété...

**Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :**

- *Enseignements en expression communication* : développement d'une culture générale critique et autonome, renforcement des compétences linguistiques et rédactionnelles, communication des organisations et écrits professionnels, prises de parole dans une situation de communication universitaire ou professionnelle, communication interculturelle...
- *Enseignements en Projet Personnel et Professionnel* : présent à chaque semestre de la formation, le projet personnel et professionnel permet à l'étudiant d'être l'acteur de sa formation et de son parcours. Il assure un accompagnement de l'étudiant à travers divers outils (connaissance de soi, fiches et enquêtes métiers, démarches de recherche de stage/d'alternance, processus de recrutement) dans sa propre définition d'une stratégie personnelle et dans la construction de son identité professionnelle.
- *Démarche portfolio* : portefeuille de compétences ou passeport professionnel, le portfolio offre la possibilité pour l'étudiant d'engager une démarche de démonstration, de progression, d'évaluation et de valorisation des compétences qu'il acquiert tout au long de son cursus. La démarche portfolio nécessite un accompagnement par les acteurs de l'équipe pédagogique.

- *A terme : coordination des enseignements* en expression communication, PPP et portfolio sur les 3 années du B.U.T. (mise en cohérence des 3 ressources, garantie d'une continuité sur l'ensemble du cycle de B.U.T., articulation avec les vacataires)
- *Encadrement de projets tutorés SAE (situations d'apprentissage et d'évaluation)* : les SAE permettent l'évaluation en situation de la compétence et répondent à une problématique que l'on retrouve en milieu professionnel. Au cours de sa formation, l'étudiant est confronté à plusieurs SAE prenant la forme de dispositifs pédagogiques variés, individuels ou collectifs, dans un cadre universitaire ou extérieur.
- *Suivi de stagiaires et d'apprentis* : les 2ème et 3ème années de B.U.T. s'effectuent en alternance ou en formation initiale, avec ainsi une immersion professionnelle dans divers organismes en adéquation avec les débouchés du diplôme (administrations, juridictions, entreprises, associations, professions libérales, agences immobilières ou bancaires...).

**Intérêt ou expérience concernant l'innovation pédagogique et la réussite des étudiants :**

- Une appétence pour le droit ou la réglementation en lien avec la communication serait particulièrement appréciée.
- La maîtrise des enjeux liés à l'insertion professionnelle des étudiants et à la communication professionnelle constituerait un atout.
- Une implication est souhaitée dans les pédagogies actives et les nouvelles technologies.

**Intérêt ou expérience concernant l'innovation pédagogique et la réussite des étudiants :**

- Une appétence pour le droit ou la réglementation en lien avec la communication serait particulièrement appréciée.
- La maîtrise des enjeux liés à l'insertion professionnelle des étudiants et à la communication professionnelle constituerait un atout.
- Une implication est souhaitée dans les pédagogies actives et les nouvelles technologies.

**AUTRES INFORMATIONS :**

**Dans le cadre du projet d'université européenne porté par Eucor-Le campus européen la pratique de l'anglais et/ou de l'allemand sera un plus.**

**IMPORTANT : Le(la) candidat(e) peut être amené(e) à intervenir sur l'ensemble de l'établissement.**

## FICHE de POSTE : RECHERCHE

**Equipe ou unité de recherche prévue, ou discipline émergente ou innovation**, en cohérence avec le volet recherche du contrat quinquennal de l'établissement :

### **Laboratoire d'accueil :**

Libellé + Sigle : Centre de Recherches sur les Économies, les Sociétés, les Art et les Techniques (CRÉSAT)

Label (UMR, EA, ..) : UR 3436

Nombre d'enseignants-chercheurs : 19

Nombre de chercheurs : 0

Nombre d'IATOSS / ITA : 2

Nombre de départs à la retraite prévisibles dans les 2 ans pour la (ou les) équipe(s) concernée(s) : 1

**Lieu(x) d'exercice :** CRÉSAT, Campus Fonderie, 16 rue de la Fonderie, 68093 Mulhouse Cedex

### **Nom directeur labo : Guido BRAUN**

Tel directeur Labo : 03 89 56 82 69

Mél directeur Labo : [guido.braun@uha.fr](mailto:guido.braun@uha.fr)

**URL labo :** <https://www.cresat.uha.fr/>

Le Centre de recherches sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques (CRÉSAT), créé en 1984, rassemble des chercheurs en sciences de l'information et de la communication (culture numérique, communication des organisations, communication interculturelle, culture médiatique), en histoire (histoire économique, histoire du patrimoine industriel, histoire politique et culturelle, histoire de l'art), en géographie (géohistoire des risques, cartographie, SIG), en muséologie, en droit et en gestion. Ces chercheurs sont réunis par une commune curiosité pour la construction des sociétés et des territoires du Rhin supérieur.

L'expertise du CRESAT se déploie autour de quatre pôles :

- 1- Histoire et patrimoine de l'industrie
- 2- Territoires intelligents
- 3- Figures et médiations des transitions : innovations, médias, milieux
- 4- Espaces publics, identités collectives et circulations internationales

**Fiche AERES labo :** <https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/cresat-centre-de-recherches-sur-les-economies-les-societes-les-arts-et-1>

### **Equipe et/ou Thème(s) de recherche proposé(s) au candidat // Descriptif du projet :**

Les projets de la personne recrutée pourront s'inscrire dans l'axe 4, « Espaces publics, identités collectives et circulations internationales », particulièrement s'il travaille sur les espaces publics et leur diversification à l'ère numérique, la communication entre les communautés politiques, idéologiques, culturelles ou confessionnelles, ou les identités collectives considérées comme des phénomènes communicationnels : identités médiatiques, politiques, territoriales, identités comme enjeux de médiations culturelles, mémorielles, patrimoniales, etc. Ses projets pourront également s'inscrire dans l'axe 3 « Figures et médiations des transitions : innovations, médias, milieux ». Les membres de cet axe travaillent sur les cultures médiatiques et communicationnelles, particulièrement, mais non exclusivement en lien avec les transitions (écologiques, numériques, sociopolitiques), leurs milieux (entreprise, collectivités, services publics, société civile, communautés d'acteurs), les sociabilités ou les innovations, qu'elles soient technologiques ou organisationnelles et leurs enjeux de régulation. Les travaux du CRESAT portent un intérêt particulier aux espaces transfrontaliers et internationaux, et en conséquence à la communication interculturelle et la comparaison internationale ainsi qu'aux projets interdisciplinaires et transaxes.

### **AUTRES INFORMATIONS :**

Moyens matériels: ordinateurs, bureaux partagés (open space), service de cartographie

Moyens humains : 1 IR cartographie, 1 chargée de communication

Dans le cadre de son projet d'université citoyenne, et de son attention à l'égalité et la diversité, l'UHA accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous âges et de toutes origines.

## MODALITES DE TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

### PROCEDURE DEMATERIALISEE

Le poste sera publié sur GALAXIE du 22-02-2024 (10h) au 29-03-2024 (16h) à l'adresse :

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_enseignants\\_chercheurs.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm)

ainsi que sur le site UHA avec la composition des comités de sélection :

<http://www.uha.fr/luha/mieux-connaître-luha/recrutements/enseignants-enseignants-chercheurs-chercheurs/>

Ce poste est ouvert à l'ensemble des candidats remplissant les conditions visées à l'article 9-2 du décret 84-431, y compris aux bénéficiaires de l'obligation d'emplois (BOE) remplissant les mêmes conditions.

### Modalités de transmission des dossiers de candidature (arrêté du 6 février 2023)

La candidature est dématérialisée, l'inscription et le dépôt des dossiers de candidatures s'effectuent directement dans l'application Galaxie.

Le candidat :

- spécifie une adresse e-mail usuelle et vérifie sa validité dans la rubrique « Mon profil » de Galaxie.
- enregistre sa candidature dans Galaxie en veillant à la sélection du type de candidature (concours, mutation, détachement, recrutement étranger). Ce choix détermine les pièces réglementaires devant être fournies pour valider une candidature.
- dépose l'ensemble des documents constituant son dossier de candidature dans Galaxie **avant le 29-03-2024 16h.**

**NB :**

- La déclaration de candidature n'a plus lieu d'être signée et transmise dans la mesure où celle-ci est directement accessible dans la liste des pièces.
- Les candidats à un poste MCF doivent déposer leur dossier en une seule fois.



**Rappel :** les lettres de recommandations ou tout autre document de même nature **doivent absolument être proscrits du dossier de candidature.**

**DEMANDE de MUTATION ou de DETACHEMENT :** Les candidats qui remplissent les conditions prévues aux articles 60 et 62 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 (**situation de handicap ou rapprochement de conjoint**) **DOIVENT OBLIGATOIREMENT joindre les justificatifs de leur situation** à leur dossier, afin que celui-ci soit examiné en conséquence.